

Rapport d'évaluation

Plan stratégique 2008-2014

du Cégep régional de Lanaudière

Juin 2013

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 20 juin 2013

Monsieur Marcel Côté
Directeur général
Cégep régional de Lanaudière
781, rue Notre-Dame
Repentigny (Québec) J5Y 1B4

Objet : Plan stratégique actualisé 2008-2014

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 10 juin 2013, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le *Plan d'action stratégique 2008-2014* du Cégep régional de Lanaudière. Il s'agit de la version actualisée du *Plan d'action stratégique 2008-2013* que le conseil d'administration du Cégep a adoptée le 19 février 2013 à la suite d'une importante consultation réalisée par le Cégep. La Commission a examiné l'ensemble des modifications apportées au plan.

L'actualisation du *Plan d'action stratégique 2008-2013* a été décidée afin de tenir compte des changements survenus dans l'environnement du Cégep régional de Lanaudière, notamment l'arrivée d'un nouveau directeur général, la réduction des ressources financières et l'abandon du projet de loi 44 qui visait à changer le modèle de cégep régional pour celui de trois cégeps autonomes. La Commission note que les principales modifications touchent l'échéance et les objectifs du plan. En effet, le Cégep a prolongé d'un an son plan stratégique, incluant les plans de réussite des collèges constituants, et il a revu les objectifs du plan. Cette révision l'a amené à reformuler certains de ses objectifs et en retirer deux, dont l'un concernait la préparation du Cégep à accueillir les étudiants du secondaire issus de la réforme pédagogique et l'autre touchait la formation offerte par le Cégep en lien avec les priorités régionales.

Par ailleurs, la réflexion que le Cégep a faite sur son plan en l'actualisant l'a conduit à envisager ou à entreprendre des changements qui vont dans le sens des avis que la Commission avait formulés sur le plan original. Dans son rapport d'évaluation du *Plan d'action stratégique 2008-2013*, la Commission suggérait au Cégep de préciser des résultats attendus pour chaque objectif de son plan stratégique. Dans la version actualisée de son plan, le Cégep n'a pas déterminé de résultats attendus; il a plutôt l'intention de les préciser dans son prochain plan stratégique. La Commission avait également suggéré au Collège constituant de Joliette de préciser des résultats attendus pour chacun des objectifs de son plan de réussite. Dans son plan de réussite actualisé, le Collège a décidé de donner la priorité à quatre objectifs qui ont trait à la diplomation des quasi-diplômés, à la réussite de l'épreuve uniforme de français, au cheminement des étudiants inscrits en session *d'Accueil et intégration* et à la réussite des garçons. Les indicateurs liés à ces 4 objectifs ont été revus et des résultats attendus ont été précisés.

La Commission avait aussi invité le Cégep à préciser son mécanisme de suivi des résultats et les responsabilités qui y sont associées. À cet égard, la Commission note que le Cégep a révisé et actualisé son plan stratégique sans inclure de mécanisme de suivi des résultats dans la version actualisée de son *Plan d'action stratégique 2008-2013*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Michel Lauzière